



AMBASSADE D'ITALIE
CENTRE DES SERVICES PARTAGES
BRUXELLES

Annexe 2

CAHIER DES CHARGES

Il est obligatoire de :

- Rendre le service en suivant les calendriers des jours fériés de chaque Mission diplomatique italienne, qui peuvent être différents de celui des jours fériés en Belgique. Le calendrier sera convenu de commun accord ;
- Récupérer les heures non prestées en cas d'absence d'un des membres de l'équipe de nettoyage ;
- Fournir des garanties sur les systèmes de sécurité pour les opérateurs lors du lavage des vitres ;
- Répondre à toutes les questions posées par les responsables du service au sein des Missions diplomatiques concernées, et cela de manière rapide et adéquate (endéans les deux heures) ;
- Prendre les mesures nécessaires pour remédier à tout problème dans les plus brefs délais.

Le personnel de service sera directement employé par le contractant (ni intérimaire, ni sous-traitant, ni indépendant), **à l'exception du service de nettoyage des vitres, qui assumera toutes les responsabilités vis-à-vis du client et des tiers.** Il est tenu de se conformer aux obligations d'assurance obligatoire et à toutes les autres lois et réglementations applicables. Le client restera à l'abri de tout conflit d'intérêt entre le contractant et son personnel.

AMBASSADE D'ITALIE
Rue Joseph II 22-24, 1000 Bruxelles

Informations :

LOCAUX :

- -1 et -2 (sous-sols) : locaux techniques - cage d'escaliers du rez-de-chaussée vers le -1 et le -2 ;
- Rez-de-chaussée : accueil ($\pm 150 \text{ m}^2$) + 2 ascenseurs du 1er au 6 étage : bureaux, locaux, sanitaires (6 unités hommes et femmes) = $\pm 1200 \text{ m}^2$ de bureaux, communs, escaliers et terrasses du 5e et 6e inclus ;
- Parkings : -1 et -2 ($\pm 1800 \text{ m}^2$) ;
- Revêtements de sol : carrelages, parquet, tapis.

Fréquence :

Entretien de l'Ambassade : 3 fois par semaine.



AMBASSADE D'ITALIE
CENTRE DES SERVICES PARTAGES
BRUXELLES

Entretien des locaux étage 3 « gendarmerie » : 3 fois par semaine.

Entretien des locaux étage 4 « service juridique » : 1 fois par semaine (idéalement les mardis).

Entretien COVID-19 : 5 fois par semaine.

Idéalement : lundi (2 personnes), mardi (2 personnes), mercredi (2 personnes), jeudi (2 personnes), vendredi (3 personnes).

Total des heures prévues :

Total heures prévues pour les bureaux et locaux : 29h par semaine.

Total heures prévues pour l'entretien des locaux parkings et contrôle visuel des sols au -1 & -2 : 3h30 par mois.

Nettoyage complet du parking -1 & -2 : 1 fois par an = 16h (estimation).

Total heures prévues pour la désinfection journalière COVID-19 : 5h par semaine.

A) HALL D'ENTRÉE, GUICHET, RÉCEPTION

3 fois par semaine :

- Vider les corbeilles à papier et les poubelles ;
- Enlever les traces et dépoussiérer les dessus des tables et bureaux, le comptoir de la réception et le dessus des guichets ;
- Enlever les traces et dépoussiérer le dessus du mobilier bas ;
- Enlever les traces de doigts des portes et des armoires ;
- Enlever les traces et dépoussiérer les sols protégés et non protégés ;
- Enlever les débris présents en devanture du bâtiment ;
- Balayer et effectuer un entretien humide des sols (4 fois par semaine, mardi compris).

1 fois par semaine :

- Dépoussiérer les rebords du petit mobilier, les appuis des fenêtres et le dessus des convecteurs (lundi) ;
- Dépoussiérer le dessus des pieds de chaise et les rebords (lundi) ;
- Dépoussiérer les surfaces verticales (mercredi) ;
- Nettoyer les téléphones à l'aide d'un chiffon humide (vendredi) ;
- Nettoyer les corbeilles à papier et les poubelles et remplacer les sacs en plastique (vendredi) ;
- Eliminer les traces de doigts sur les vitres et cloisons vitrées (2 fois par semaine, mardi et vendredi).

1 fois par mois :

- Laver et essuyer les portes vitrées à hauteur d'homme ;
- Eliminer les toiles d'araignées et les fils de poussière (1e semaine) ;



AMBASSADE D'ITALIE
CENTRE DES SERVICES PARTAGES
BRUXELLES

- Dépoussiérer les plinthes et rebord hauts (1e semaine) ;
- Nettoyer l'avant et les faces latérales accessibles des armoires hautes (2e semaine) ;
- Nettoyer les portes, les chambranles, les interrupteurs et les prises (2e semaine) ;
- Nettoyer l'extérieur des convecteurs et les appuis de fenêtres (3e semaine) ;
- Laver les bureaux, les chaises, les armoires basses et le mobilier bas restant (4e semaine).

B) BUREAUX ET SALLES DE REUNION

3 fois par semaine :

- Vider les corbeilles à papier et les poubelles ;
- Enlever les traces et dépoussiérer les dessus des tables et bureaux ;
- Enlever les traces et dépoussiérer le dessus du mobilier bas ;
- Enlever les traces de doigts des portes et des armoires ;
- Aspirer la moquette où nécessaire (visuel) ;
- Enlever les traces et dépoussiérer les sols protégés et non protégés ;
- Nettoyer le dessus des bureaux, des tables, du petit mobilier à l'aide d'un chiffon humide ;
- Entretien des locaux étage 3 « gendarmerie » sur base du planning général.

2 fois par semaine (lundi et mercredi) :

- Aspirer la moquette ;
- Nettoyer à l'eau les sols protégés et non protégés (travail réparti sur 2 jours, par zone) ;
- Entretien des parties communes de tous les niveaux.

1 fois par semaine :

- Entretien des locaux étage 4 « service juridique » sur base du planning général ;
- Dépoussiérer les surfaces verticales (mercredi) ;
- Nettoyer les téléphones à l'aide d'un chiffon humide (lundi) ;
- Nettoyer les corbeilles à papier et les poubelles et remplacer les sacs en plastique (vendredi) ;
- Eliminer les traces sur les portes (vendredi).

1 fois par mois :

- Dépoussiérer le dessus des armoires et les rebords hauts (1e semaine) ;
- Eliminer les toiles d'araignées et les fils de poussière (1e semaine) ;
- Dépoussiérer les plinthes (1e semaine) ;
- Nettoyer l'avant et les faces latérales accessibles des armoires hautes (2e semaine) ;
- Nettoyer les portes, les chambranles, les interrupteurs et les prises (2e semaine) ;
- Nettoyer l'extérieur des convecteurs et les appuis de fenêtres (3e semaine) ;
- Laver les bureaux, les chaises, les armoires basses et le mobilier bas restant (4e semaine).



AMBASSADE D'ITALIE
CENTRE DES SERVICES PARTAGES
BRUXELLES

C) BUREAUX DU 5° ETAGE

5 fois par semaine

- Nettoyer le WC de l'Ambassadeur ;
- Vider les poubelles de tous les bureaux ;
- Laver la petite vaisselle (tasses, verres, ...).

D) TERRASSE du 6° ETAGE

2 fois par mois

Contrôler et évacuer les éventuels déchets qui pourraient boucher les grilles d'évacuation d'eau.

E) CUISINE du 6° étage

3 fois par semaine :

- Vider les poubelles et remplacer les sacs en plastique ;
- Laver le dessus des tables, de la table de travail et des éviers ;
- Enlever les traces et dépoussiérer le dessus du mobilier bas ;
- Enlever les traces de doigts des portes et des armoires ;
- Enlever les traces et dépoussiérer les sols protégés et non protégés ;
- Nettoyer à l'eau les sols protégés et non protégés.

1 fois par semaine :

- Dépoussiérer les rebords du petit mobilier, les appuis des fenêtres et le dessus des radiateurs (lundi) ;
- Dépoussiérer le dessus des pieds de chaise et les rebords (lundi) ;
- Dépoussiérer les surfaces verticales (mercredi) ;
- Nettoyer le dessus du petit mobilier à l'aide d'un chiffon humide (mercredi) ;
- Nettoyer les corbeilles à papier et les poubelles et remplacer les sacs en plastique (vendredi) ;
- Eliminer les traces sur les portes (vendredi) ;
- Entretenir et nettoyer la cuisine bâtiment arrière (vendredi).

1 fois par mois :

- Dépoussiérer le dessus des armoires et les rebords hauts (1e semaine) ;
- Eliminer les toiles d'araignées et les fils de poussière (1e semaine) ;
- Dépoussiérer les plinthes (1e semaine) ;
- Nettoyer l'avant et les faces latérales accessibles des armoires hautes (2e semaine) ;
- Nettoyer les portes, les chambranles, les interrupteurs et les prises (2e semaine) ;
- Nettoyer l'extérieur des convecteurs et les appuis de fenêtres (3e semaine) ;



AMBASSADE D'ITALIE
CENTRE DES SERVICES PARTAGES
BRUXELLES

- Laver les tables, les chaises, les armoires basses et le mobilier bas restant (4e semaine).

F) SANITAIRES

3 fois par semaine :

- Tirer la chasse des toilettes et urinoirs et vaporiser le produit ;
- Vider et nettoyer le dessus des poubelles ;
- Dépoussiérer le dessus des radiateurs ;
- Enlever les traces sur les miroirs ;
- Enlever les traces de doigts des portes ;
- Nettoyer à l'eau les lavabos ;
- Nettoyer complètement les toilettes et les urinoirs aux produits adéquats ;
- Nettoyer le carrelage autour des urinoirs ;
- Remplir les accessoires sanitaires (si nécessaire) ;
- Nettoyer les sols (humide).

1 fois par semaine :

- Dépoussiérer les rebords bas et les supports (lundi) ;
- Enlever les taches des murs carrelés (mercredi) ;
- Laver et essuyer les miroirs (mercredi) ;
- Nettoyer les corbeilles à papier et les poubelles à pédale, remplacer les sacs en plastique (vendredi).

1 fois par mois :

- Eliminer les toiles d'araignées et les fils de poussière (1e semaine) ;
- Dépoussiérer les plinthes (1e semaine) ;
- Nettoyer les murs carrelés (2e semaine) ;
- Nettoyer les portes, les chambranles, les interrupteurs et les prises (2e semaine) ;
- Nettoyer l'extérieur des radiateurs et les appuis de fenêtres (3e semaine) ;
- Vérifier s'il y a des traces de calcaire ou d'autres dépôts dans les toilettes, les urinoirs ou les lavabos et éliminer si nécessaire (4e semaine) ;
- Nettoyer les supports des brosses sanitaires (4e semaine).

G) COULOIRS, PASSAGES & CIRCULATIONS (Escaliers, parking...)

2 fois par semaine (mardi et vendredi) :

- Vider les corbeilles à papier et les poubelles ;
- Enlever les traces de doigts des portes et des armoires ;



AMBASSADE D'ITALIE
CENTRE DES SERVICES PARTAGES
BRUXELLES

- Aspirer la moquette où nécessaire (visuel) ;
- Enlever les traces et dépoussiérer les sols protégés et non protégés ;
- Aspirer la moquette par roulement ;
- Nettoyer à l'eau les sols protégés et non protégés ;

1 fois par semaine :

- Dépoussiérer les rebords du petit mobilier, les appuis de fenêtres (mardi) ;
- Dépoussiérer la cage d'escaliers et rampes (mardi) ;
- Nettoyer les corbeilles à papier et les poubelles et remplacer les sacs en plastique (vendredi) ;
- Nettoyer et sécher les portes vitrées (mardi) ;
- Balayer et laver le sol du locale poubelle (mardi) ;
- Arroser les plantes à l'entrée de l'Ambassade.

1 fois par mois :

- Dépoussiérer et nettoyer les divers locaux du - 1 & -2 par roulement
- Contrôle : Ramasser les divers débris du parking -1 & - 2 par roulement
- Dépoussiérer le dessus des divers mobiliers et les rebords hauts (1e semaine) ;
- Enlever les toiles d'araignées et les fils de poussière (1e semaine) ;
- Dépoussiérer les plinthes (2e semaine) ;
- Nettoyer les portes, les chambranles, les interrupteurs et les prises (2e semaine) ;
- Nettoyer les portes sur les 2 faces (3e semaine) ;
- Nettoyer les rampes des cages d'escaliers des rebords et accessoires (4e semaine).

1 fois par an :

- Parking - 1 & - 2 : nettoyage en profondeur des sols du parking et rampes. Sol - portes- rebords - toile d'araignée et de poussières.

Sur demande de l'Ambassade :

- en cas de neige, balayer et dégager le trottoir, épandre le sel sur le trottoir.

H) ASCENSEURS

2 fois par semaine (mardi et vendredi)

- Enlever les traces de doigts et autres salissures sur les portes ;
- Enlever les traces de doigts et autres salissures sur les parois d'ascenseur ;
- Dépoussiérer les sols protégés et non protégés ;
- Nettoyer le rail des portes ;



AMBASSADE D'ITALIE
CENTRE DES SERVICES PARTAGES
BRUXELLES

- Aspirer et entretenir les sols ;

1 fois par semaine

- Dépoussiérer les rebords (mardi) ;

1 fois par mois

- Dépoussiérer les plinthes (1^e semaine) ;
- Nettoyer en profondeur les portes d'ascenseur au moyen d'un produit polish (3^e semaine).

I) EXTERIEUR

2 fois par semaine

- Sortie des sacs poubelles en rue à partir de 18h00 selon le calendrier de Bruxelles-Propreté (lundi et jeudi), pouvant être combinée avec une prestation de nettoyage des bureaux et avec contrôle du trottoir. En cas de nécessité, balayer et/ou laver le trottoir.

1 fois par mois

- TOIT PLAT : évacuer les déchets (feuilles mortes, ...) et dégager les points d'évacuation d'eau du toit plat.
- Evacuer à la « bulle à verre » les bouteilles et bocaux en verre, vides.

(J) VITRES ET CHASSIS

- Entretien vitres du rez-de-chaussée accueil - guichet + 5 et 6 côté rue Joseph II : 2 x par an.
- Nettoyage des vitres (2 faces) + essuyage des châssis de l'entrée et guichet ;
- Nettoyage des vitres du +5 et +6 côté façade avant rue Joseph II.
- Entretien vitres complet du bâtiment du rez au +6 sur les 2 façades avec camions nacelle + autorisations : 2 x par an.

K) MESURES ANTI-COVID-19

5 fois par semaine :

- Désinfection de tous les bureaux - salle de réunion ;
- Désinfection de tous les points de contact, clinches de portes, chaises, interrupteurs, touches des ascenseurs, etc. ;
- Désinfection de toutes les zones/surfaces horizontales dégagées, appuis des fenêtres ;
- Désinfection des grilles des ventilo-convecteurs ;
- Désinfection des sanitaires ;
- Désinfection de la cuisine, mobilier, robinets ;



**AMBASSADE D'ITALIE
CENTRE DES SERVICES PARTAGES
BRUXELLES**

- Désinfection de la rampe d'escaliers ;
 - Désinfection du matériel informatique (claviers, souris, imprimantes...) et des téléphones ;
- Avec des produits à base alcoolique ou de chlore, intégrant les paramètres établis par les autorités sanitaires préposées.

* * * * *

CONSULAT GÉNÉRAL À BRUXELLES
Rue de Livourne, 38 - 1000 Bruxelles

Volume des services de nettoyage :

Siège	Adresse	Heures de bureau hebdomadaires	Calendrier Parking	Lavage des fenêtres et des cadres
Consulat Général d'Italie	Rue de Livourne 38, 1000 Bruxelles	16		2 x / an : tous

Fréquence :

Entretien du Consulat : cinq fois par semaine (1 personne) = lundi, mardi, mercredi et jeudi : trois heures de 12h30 à 15h30 ; vendredi quatre heures de 12h00 à 16h00. Total des heures prévues pour les bureaux - locaux - dépôt d'archives = 16 heures par semaine.

A) SALLES OUVERTES AU PUBLIC (salles d'attente)

5 fois par semaine :

- Secouez le paillason de l'entrée et passez l'aspirateur si nécessaire ;
- Laver toutes les vitres (en particulier celles des guichets des passeports et de l'entrée du hall des passeports) ;
- Dépoussiérer les plinthes si nécessaires ;
- Vider les corbeilles à papier et remplacer les petits sacs en plastique si nécessaire ;
- Dépoussiérer les surfaces de travail et les meubles (chaises, fauteuils, tables, lampes, etc.). et, en général, toute saillie ne dépassant pas la hauteur de la tête), à l'aide d'un cuir synthétique ou d'une peau de chamois humide ;
- Laver les sols avec des produits appropriés.

B) BUREAUX (à tous les étages, y compris le poste de garde) et, si nécessaire, en équipes :

- Vider les corbeilles à papier et remplacer les petits sacs en plastique si nécessaire (tous les jours d'entretien) ;



AMBASSADE D'ITALIE
CENTRE DES SERVICES PARTAGES
BRUXELLES

- Dépoussiérer les surfaces de travail et les meubles (chaises, fauteuils, tables, lampes, etc.) et, en général, toute saillie ne dépassant pas la hauteur de la tête), à l'aide d'un cuir synthétique ou d'une peau de chamois humide ;
- Nettoyer les sols (laver les sols, nettoyer les parquets, aspirer les moquettes avec des produits appropriés).

Une fois par semaine : vérifier que le balcon du premier étage donnant sur la cour peut évacuer l'eau correctement par le trou prévu à cet effet.

C) SANITAIRES ET SALLES « UTILITY » (y compris le poste de garde)

5 fois par semaine :

- Nettoyer soigneusement les cuvettes des toilettes, les urinoirs et les lavabos à l'aide de désinfectants et de désodorisants ;
- Assainir les sièges et les couvercles des toilettes ;
- Nettoyer les sols avec un désinfectant et un désodorisant ;
- Nettoyer tous les accessoires ;
- Miroirs lumineux ;
- Vider les poubelles et remplacer les sacs en plastique si nécessaire ;
- Couloirs : nettoyer les sols (laver les sols, nettoyer les parquets, aspirer les moquettes avec des produits appropriés) ;
- Pour le réfectoire (près du poste de garde) : vider les poubelles et remplacer les sacs en plastique si nécessaire ; laver les tables et les chaises avec un produit adapté ; balayer et nettoyer le sol avec un produit adapté ; entretenir les surfaces ;
- Pour les escaliers : nettoyer les marches et les contremarches avec un produit approprié ; dépoussiérer les mains courantes ;
- Nettoyage du porche (circulation des voitures et des piétons) : vérifier la propreté du sol à chaque utilisation et enlever les déchets ; nettoyer le sol avec un produit adapté une fois par semaine.

Une fois tous les six mois : nettoyer les urinoirs avec des produits spéciaux pour éviter l'encrassement.

Une fois par an : nettoyer la salle des archives avec un nettoyeur à haute pression ou une autre machine appropriée et balayer/nettoyer les locaux techniques et la chaufferie au sous-sol.

D) EXTÉRIEUR

Une fois par semaine

- Mettre des sacs poubelles dans la rue selon le calendrier de nettoyage bruxellois (mercredi). Si nécessaire, balayer et/ou laver le trottoir.

Une fois par mois



AMBASSADE D'ITALIE
CENTRE DES SERVICES PARTAGES
BRUXELLES

- Les bouteilles et bocaux en verre vides doivent être jetés dans une bulle à verres.

Une fois tous les six mois

Lavage de toutes les fenêtres (intérieures et extérieures) : porte d'entrée, porte de garage coulissante, bureaux, y compris le poste de garde.

A la demande du Consulat général

- En cas de neige, balayer et dégager le trottoir, et y épandre du sel.

Remarques générales sur le nettoyage

- Le personnel de nettoyage n'est pas autorisé à déplacer les documents.
- Le contractant peut fournir un local pour l'entreposage du matériel, qu'il doit garder propre.
- Le personnel de l'entreprise doit toujours être équipé de chaussures et de vêtements adaptés au travail.
- Le papier et les autres déchets seront collectés et éliminés conformément aux dispositions légales en vigueur, en respectant toujours les jours et heures de collecte fixés par les autorités municipales. Le contractant est responsable de toute infraction constatée par les autorités susmentionnées.
- Les sacs à déchets fournis par Bruxelles-Propreté seront fournis par le Consulat Général d'Italie.

Accès aux locaux

Lors de la sélection du personnel à employer dans le cadre de l'exécution du présent contrat, le contractant accordera une attention particulière aux qualités professionnelles et comportementales de ce personnel. L'entrepreneur transmettra à l'Administration le casier judiciaire et une pièce d'identité du personnel composant l'équipe de nettoyage au moins un jour avant le début des travaux. Le personnel de nettoyage doit être autorisé par le client et doit faire preuve de la plus grande discrétion dans l'exercice de ses fonctions. L'entreprise s'engage à ne pas procéder à des remplacements sans préavis.

L'administration peut interdire l'accès aux locaux au personnel de l'entreprise dont le comportement n'offre pas de garanties suffisantes.

Développement durable

Dans le cadre de l'exécution du présent contrat, le prestataire de services s'engage à n'utiliser que des produits de nettoyage répondant à tous les critères d'attribution du label écologique communautaire. Le contractant doit être en mesure de répondre aux demandes d'information sur les caractéristiques environnementales de ses produits de nettoyage.

Elle s'engage également à utiliser ces matériaux de manière suffisante mais rationnelle, économique et sûre, afin de limiter l'impact du nettoyage sur l'environnement, et à respecter strictement les réglementations en vigueur en matière de gestion des déchets.



AMBASSADE D'ITALIE
CENTRE DES SERVICES PARTAGES
BRUXELLES

* * * * *

INSTITUT CULTUREL ITALIEN
Rue de Livourne, 38 - 1000 Bruxelles

Fréquence : cinq fois par semaine, idéalement de 7h à 10h. L'équipe de nettoyage sera composée de 1 unité.

A) Cuisine (1 étage) :

tous les jours

- Balayer le sol ;
- Laver le sol à l'eau savonneuse ;
- Nettoyer l'évier et le plan de travail (inox) avec un produit adéquat ;
- Nettoyer les tables et les chaises à l'aide d'une peau synthétique (ou chamoisette) humide ;
- Charger et démarrer / décharger le lave-vaisselle ;
- Vérifier la disponibilité de produits et accessoires de nettoyage pour le personnel (éponges et liquide vaisselle) et fournir ce qui manque éventuellement.

une fois par semaine

- Nettoyer les portes à vue pour enlever les traces (frigo, four, lave-vaisselle) ;
- Nettoyer les petits électroménagers (bouilloire et microondes) ;
- Vider les poubelles et les placer à l'endroit prévu pour l'enlèvement de la part des Autorités municipales.

une fois par mois

- Vérifier et, le cas échéant, nettoyer l'intérieur du lave-vaisselle (en particulier la porte, pour éviter les moisissures).

sur demande

- Enlèvement des déchets de verre (bouteilles) ;
- Nettoyage en profondeur de l'intérieur du frigo.

BUREAUX (2è étage) et SALLE EXPO :

tous les jours

- Vider les corbeilles à papier (sacs jaunes) et mixtes (sacs noirs) et remplacer, selon nécessité, les sacs en plastique ;



AMBASSADE D'ITALIE
CENTRE DES SERVICES PARTAGES
BRUXELLES

- Dépoussiérer les surfaces de travail et le mobilier (chaises, fauteuils, tables, lampes... et, en général, toute saillie ne dépassant pas la hauteur d'homme), à l'aide d'une peau synthétique (ou chamoisette) humide.

une fois par semaine

- Nettoyer les appuis de fenêtre et dépoussiérer les radiateurs ;
- Dépoussiérer les tables et chaises de la bibliothèque ;
- Enlever les traces de doigts des parois vitrées et des portes.

deux fois par semaine

- Nettoyer les sols : aspirer moquette et parquet, laver avec un produit adéquat le quick-step.

une fois par mois

- Nettoyer en profondeur les éléments des bureaux (téléphones, écrans pc, ...) avec un produit adéquat (désinfectant pour les téléphones).

tous les jours précédent ou suivant un événement dans la salle expo

- Enlever les traces de doigts des portes vitrées.

deux fois par an

- Lavage des vitres (intérieur et extérieur) et châssis des fenêtres.

B) SALLES DE COURS (3e étage)

tous les jours de septembre à juin (sauf communication différente) :

- Dépoussiérer les surfaces des tables et le mobilier (chaises, tableaux, lampes... et, en général, toute saillie ne dépassant pas la hauteur d'homme), à l'aide d'une peau synthétique (ou chamoisette) humide ;
- Vider les corbeilles à papier (sacs jaunes) et mixtes (sacs noirs) et remplacer, selon nécessité, les sacs en plastique ;
- Nettoyer les sols : aspirer et laver avec un produit adéquat.

une fois par semaine

- Nettoyer les appuis de fenêtre et dépoussiérer les radiateurs ;
- Enlever les traces de doigts des portes.

1 fois par mois :

- Nettoyer en profondeur les éléments des bureaux (téléphones, écrans pc, claviers, téléviseurs...) avec un produit adéquat (désinfectant pour les téléphones).

C) SANITAIRES (2è et 3è étages) :



AMBASSADE D'ITALIE
CENTRE DES SERVICES PARTAGES
BRUXELLES

tous les jours

- Nettoyer, de manière approfondie, les cuvettes WC, les urinoirs, les lavabos, à l'aide de produits désinfectants ;
- Aseptiser les planches et les couvercles des cuvettes WC ;
- Balayer les sols et les laver au moyen désinfectant ;
- Nettoyer tous les accessoires ;
- Lustrer les miroirs ;
- Vider les corbeilles et remplacer, selon nécessité, les sacs en plastique ;
- Vérifier et, le cas échéant, remplacer le papier essuie-mains et le papier WC ainsi que le savon.

une fois par semestre

- Entretenir les urinoirs avec des produits spécifiques pour éviter toute incrustation ;
- Nettoyer le carrelage aux murs avec un produit désinfectant.

D) SANITAIRES (sous-sol côté théâtre) :

tous les jours précédent ou suivant un événement au théâtre

- voir point D)

une fois par semestre

- Nettoyer le carrelage aux murs avec un produit désinfectant.

E) THEATRE (rez-de-chaussée)

tous les jours précédent ou suivant un événement au théâtre

- Passer l'aspirateur dans la salle ;
- Balayer la scène si besoin ;
- Vider les corbeilles ;
- Nettoyer les sièges à l'aide d'une peau synthétique (ou chamoisette) humide.

F) CAGES D'ESCALIERS

deux fois par semaine, côté bureaux

- Nettoyage des marches et contre marches avec produit adéquat (eau savonneuse) ;
- Dépoussiérage des rampes.

une fois par semaine, côté théâtre

- Passer l'aspirateur ;
- Vider les corbeilles et remplacer si nécessaire les sacs en plastique.

G) ASCENSEUR



AMBASSADE D'ITALIE
CENTRE DES SERVICES PARTAGES
BRUXELLES

deux fois par semaine

- Enlever les taches et les traces sur les parois internes (y compris la boutonnière) ;
- Lustrer le miroir ;
- Aspirer la moquette.

1 fois par mois

- Nettoyer les portes externes.

H) COUR INTERIEURE

- Nettoyage de la cour intérieure (feuilles en automne surtout).

Remarques générales pour le nettoyage :

- Le personnel de l'Institut dégagera les surfaces de travail en vue de leur entretien, n'étant pas permis au personnel de nettoyage de déplacer aucun document.
- Le personnel de nettoyage devra être constamment équipé avec des chaussures et des vêtements adaptés au travail.
- Un local pour l'entreposage du matériel est mis à disposition de l'entreprise de nettoyage et sera tenu en état de propreté par le personnel de nettoyage lui-même.
- Les papiers et autres débris seront ramassés et vidés conformément aux prescriptions légales en la matière, en respectant toujours les jours et heures de collecte établis par les autorités municipales. D'éventuelles infractions constatées par lesdites Autorités seront mises à la charge de l'entreprise de nettoyage.
- La gestion du stock et l'approvisionnement de tous les produits de nettoyage ainsi que des rouleaux de papier toilette devront être effectués directement par le personnel de nettoyage.
- La société fournit les équipements, le matériel et les produits de nettoyage.

Accès aux locaux

L'Institut pourra interdire l'accès à ses locaux au personnel de nettoyage dont la conduite n'offrait pas les garanties suffisantes.

Développement durable

Dans le cadre de l'exécution du présent marché, l'entreprise de nettoyage s'engage à n'utiliser que des nettoyeurs qui satisfont à l'ensemble des critères pour l'attribution du label écologique communautaire. Elle devra pouvoir répondre aux demandes d'information sur les caractéristiques environnementales de ses produits de nettoyage, ceux-ci ayant également un impact sur la santé du personnel de nettoyage.



AMBASSADE D'ITALIE
CENTRE DES SERVICES PARTAGES
BRUXELLES

L'entreprise de nettoyage s'engage en outre à utiliser les produits de nettoyage de manière suffisante mais rationnelle, économe et sécurisante afin de limiter l'impact du nettoyage sur l'environnement et sur la santé des utilisateurs, ainsi qu'à respecter strictement la réglementation d'application pour la gestion des déchets.

* * *

**REPRÉSENTATION PERMANENTE DE L'ITALIE
AUPRÈS DE L'UNION EUROPÉENNE
Rue du Marteau, 9-15 - 1000 Bruxelles**

Volume des services de nettoyage :

<i>Siège</i>	<i>Adresse</i>	<i>Heures journalières</i>
Représentation Permanente de l'Italie auprès de l'Union européenne	Rue du Marteau, 9 - Bruxelles	15 - incluant la désinfection journalière anti Covid-19
Bureau de l'Attaché de la Défense et Conseiller Militaire auprès de l'Union européenne	Rue du Marteau, 15 - Bruxelles	1 - incluant la désinfection journalière anti Covid-19

L'équipe de nettoyage doit être composée de 4 unités et, au cours de la période de prestation du service, doit être en mesure de déplacer des meubles à l'intérieur des locaux de la Représentation et d'effectuer l'entretien minute du jardin interne, sur simple demande du personnel dudit Siège.

Fréquence : cinq fois par semaine (du lundi au vendredi), 2 unités de 8h00 à 11h00, 1 unité de 8h00 à 12h00 et 1 unité de 8h00 à 14h00.

Produits utilisés : les produits de nettoyage utilisés devront être à base alcoolique ou de chlore, intégrant les paramètres établis par les autorités sanitaires préposées aux mesures anti Covid-19, afin de désinfecter et nettoyer au même temps.

A) HALL D'ENTRÉE, GUICHET, RÉCEPTION ET DISTRIBUTEURS LOCAUX

5 fois par semaine

- Vider les corbeilles à papier et les poubelles ;
- Enlever les traces et dépoussiérer les dessus des tables et bureaux, le comptoir de la réception et le dessus des guichets ;
- Enlever les traces et dépoussiérer le dessus du mobilier bas ;
- Enlever les traces de doigts des portes et des armoires ;
- Enlever les traces et dépoussiérer les sols protégés et non protégés ;
- Enlever les détritres présents aux alentours du bâtiment (trottoir et cour intérieure).



AMBASSADE D'ITALIE
CENTRE DES SERVICES PARTAGES
BRUXELLES

1 fois par semaine

- Dépoussiérer les rebords du petit mobilier, les appuis des fenêtres et le dessus des radiateurs (lundi) ;
- Dépoussiérer le dessus des pieds de chaise et les rebords (lundi) ;
- Dépoussiérer les surfaces verticales (mardi) ;
- Nettoyer le dessus des bureaux, des tables, la réception, des comptoirs et du petit mobilier à l'aide d'un chiffon humide (mardi) ;
- Nettoyer les téléphones à l'aide d'un chiffon humide (mardi) ;
- Lustrer le marbre (mercredi ou jeudi) ;
- Entretien humide des sols protégés et non protégés (mercredi ou jeudi) ;
- Nettoyer les corbeilles à papier et les poubelles et remplacer les sacs en plastique (vendredi) ;
- Laver et essuyer les portes vitrées (vendredi).

1 fois par mois

- Dépoussiérer le dessus des armoires et les rebords hauts (1e semaine) ;
- Eliminer les toiles d'araignées et les fils de poussière (1e semaine) ;
- Dépoussiérer les plinthes (1e semaine) ;
- Nettoyer l'avant et les faces latérales accessibles des armoires hautes (2e semaine) ;
- Nettoyer les portes, les chambranles, les interrupteurs et les prises (2e semaine) ;
- Dépoussiérer les radiateurs ouverts (3e semaine) ;
- Nettoyer l'extérieur des radiateurs et les appuis de fenêtres (3e semaine) ;
- Laver les bureaux, les chaises, les armoires basses et le mobilier bas restant (4e semaine).

B) BUREAUX ET SALLES DE REUNION

5 fois par semaine

- Vider les corbeilles à papier et les poubelles ;
- Nettoyer et désinfecter les claviers et les souris des ordinateurs ;
- Enlever les traces et dépoussiérer les dessus des tables et bureaux ;
- Enlever les traces et dépoussiérer le dessus du mobilier bas ;
- Enlever les traces de doigts des portes et des armoires ;
- Enlever les traces et dépoussiérer les sols protégés et non protégés.

1 fois par semaine

- Dépoussiérer les rebords du petit mobilier, les appuis des fenêtres et le dessus des radiateurs (lundi) ;
- Dépoussiérer le dessus des pieds de chaise et les rebords (lundi) ;
- Dépoussiérer les surfaces verticales (mardi) ;
- Nettoyer le dessus des bureaux, des tables, du petit mobilier à l'aide d'un chiffon humide (mardi) ;
- Nettoyer les téléphones à l'aide d'un chiffon humide (mardi) ;



AMBASSADE D'ITALIE
CENTRE DES SERVICES PARTAGES
BRUXELLES

- Nettoyer à l'eau les sols protégés et non protégés (mercredi ou jeudi) ;
- Nettoyer les corbeilles à papier et les poubelles et remplacer les sacs en plastique (vendredi) ;
- Laver et essuyer les portes vitrées (vendredi).

1 fois par mois

- Dépoussiérer le dessus des armoires et les rebords hauts (1e semaine) ;
- Eliminer les toiles d'araignées et les fils de poussière (1e semaine) ;
- Dépoussiérer les plinthes (1e semaine) ;
- Nettoyer l'avant et les faces latérales accessibles des armoires hautes (2e semaine) ;
- Nettoyer les portes, les chambranles, les interrupteurs et les prises (2e semaine) ;
- Dépoussiérer les radiateurs ouverts (3e semaines) ;
- Nettoyer l'extérieur des radiateurs et les appuis de fenêtres (3e semaine) ;
- Laver les bureaux, les chaises, les armoires basses et le mobilier bas restant (4e semaine).

C) KITCHENETTE AU QUATRIEME ETAGE ET CUISINE AU REZ DE CHAUSSEE

5 fois par semaine

- Remplir et vider le lave-vaisselle ;
- Vider les poubelles et remplacer les sacs en plastique ;
- Laver le dessus des tables, de la table de travail et des éviers ;
- Enlever les traces et dépoussiérer le dessus du mobilier bas ;
- Enlever les traces de doigts des portes et des armoires ;
- Enlever les traces et dépoussiérer les sols protégés et non protégés.

1 fois par semaine

- Dépoussiérer les rebords du petit mobilier, les appuis des fenêtres et le dessus des radiateurs (lundi) ;
- Dépoussiérer le dessus des pieds de chaise et les rebords (lundi) ;
- Dépoussiérer les surfaces verticales (mardi) ;
- Nettoyer à fond l'intérieur du four à micro-ondes ;
- Nettoyer le dessus du petit mobilier à l'aide d'un chiffon humide (mardi) ;
- Nettoyer à l'eau les sols protégés et non protégés (mercredi ou jeudi) ;
- Nettoyer les corbeilles à papier et les poubelles et remplacer les sacs en plastique (vendredi) ;
- Laver et essuyer les portes vitrées (vendredi).

1 fois par mois

- Dépoussiérer le dessus des armoires et les rebords hauts (1e semaine) ;
- Eliminer les toiles d'araignées et les fils de poussière (1e semaine) ;
- Dépoussiérer les plinthes (1e semaine) ;
- Nettoyer l'avant et les faces latérales accessibles des armoires hautes (2e semaine) ;
- Nettoyer les portes, les chambranles, les interrupteurs et les prises (2e semaine) ;



AMBASSADE D'ITALIE
CENTRE DES SERVICES PARTAGES
BRUXELLES

- Dépoussiérer les radiateurs ouverts (1^e semaines) ;
- Nettoyer l'extérieur des radiateurs et les appuis de fenêtres (3^e semaine) ;
- Laver les tables, les chaises, les armoires basses et le mobilier bas restant (4^e semaine).

D) SANITAIRES

5 fois par semaine

- Tirer la chasse des toilettes et urinoirs et vaporiser le produit ;
- Vider et nettoyer le dessus des poubelles ;
- Dépoussiérer le dessus des radiateurs ;
- Enlever les traces sur les miroirs ;
- Enlever les traces de doigts des portes ;
- Nettoyer à l'eau les lavabos ;
- Nettoyer complètement les toilettes et les urinoirs ;
- Nettoyer à l'eau les cloisons ;
- Nettoyer le carrelage autour des urinoirs ;
- Remplir les accessoires sanitaires (si nécessaire) ;
- Nettoyer les sols (humide) ;
- Vider les corbeilles à papier et les poubelles à pédale.

1 fois par semaine

- Dépoussiérer les rebords bas et les supports (lundi) ;
- Dépoussiérer les appuis de fenêtres et les radiateurs (lundi) ;
- Enlever les taches des murs carrelés (mardi) ;
- Laver et essuyer les miroirs (mardi) ;
- Récurer les sols (mercredi ou jeudi) ;
- Nettoyer les siphons et les remplir d'eau propre (mercredi ou jeudi) ;
- Nettoyer les corbeilles à papier et les poubelles à pédale, remplacer les sacs en plastique (vendredi).

1 fois par mois

- Dépoussiérer les rebords des grilles de ventilation (1^e semaine) ;
- Eliminer les toiles d'araignées et les fils de poussière (1^e semaine) ;
- Dépoussiérer les plinthes (1^e semaine) ;
- Nettoyer les murs carrelés (2^e semaine) ;
- Nettoyer les portes, les chambranles, les interrupteurs et les prises (2^e semaine) ;
- Dépoussiérer les radiateurs ouverts (3^e semaines) ;
- Nettoyer l'extérieur des radiateurs et les appuis de fenêtres (3^e semaine) ;
- Vérifier s'il y a des traces de calcaire ou d'autres dépôts dans les toilettes, les urinoirs ou les lavabos et éliminer si nécessaire (4^e semaine) ;
- Nettoyer les supports des brosses sanitaires (4^e semaine).



AMBASSADE D'ITALIE
CENTRE DES SERVICES PARTAGES
BRUXELLES

(E) COULOIRS, PASSAGES ET CIRCULATIONS (ESCALIERS...)

5 fois par semaine

- Vider les corbeilles à papier et les poubelles ;
- Enlever les traces de doigts des portes et des armoires ;
- Enlever les traces et dépoussiérer les sols protégés et non protégés.

1 fois par semaine

- Dépoussiérer les rebords du petit mobilier, les appuis de fenêtres, le dessus des radiateurs et le dessus des pieds de chaise (lundi) ;
- Dépoussiérer les surfaces verticales (mardi) ;
- Nettoyer à l'eau les sols protégés et non protégés (mercredi ou jeudi) ;
- Nettoyer les corbeilles à papier et les poubelles et remplacer les sacs en plastique (vendredi) ;
- Laver et essuyer les portes vitrées (vendredi).

1 fois par mois

- Dépoussiérer le dessus des armoires et les rebords hauts (1^e semaine) ;
- Éliminer les toiles d'araignées et les fils de poussière (1^e semaine) ;
- Dépoussiérer les plinthes (1^e semaine) ;
- Nettoyer l'avant et les faces latérales accessibles des armoires hautes (2^e semaine) ;
- Nettoyer les portes, les chambranles, les interrupteurs et les prises (2^e semaine) ;
- Dépoussiérer les radiateurs ouverts (3^e semaines) ;
- Nettoyer l'extérieur des radiateurs et les appuis de fenêtres (4^e semaine).

F) ASCENSEURS

5 fois par semaine

- Enlever les taches et les traces des portes ;
- Enlever les taches et les traces des parois d'ascenseur ;
- Nettoyer et désinfecter les touches des ascenseurs ;
- Dépoussiérer les sols protégés et non protégés.

1 fois par semaine

- Dépoussiérer les rebords (lundi) ;
- Nettoyer les téléphones à l'aide d'un chiffon humide (mardi) ;
- Nettoyer le rail des portes (mercredi ou jeudi) ;
- Aspirer à fond la moquette (mercredi ou jeudi) ;
- Nettoyer à l'eau les sols protégés et non protégés (vendredi).

1 fois par mois

- Dépoussiérer les plinthes (1^e semaine) ;



AMBASSADE D'ITALIE
CENTRE DES SERVICES PARTAGES
BRUXELLES

- Nettoyer les portes d'ascenseur (3e semaines).

Toutefois, le personnel de nettoyage est tenu à éliminer les toiles d'araignées et les fils de poussière chaque fois qu'il les remarque pendant le travail.

(G) MESURES ANTI-COVID-19

Dans le cadre de l'entretien quotidien, les produits de nettoyage utilisés devront être à base alcoolique ou de chlore, intégrant les paramètres établis par les autorités sanitaires préposées, afin de désinfecter et nettoyer en même temps.

Dans le nettoyage/désinfection quotidien/ne sont impérativement inclus :

- les surfaces des bureaux et des tables,
- les claviers et les souris des ordinateurs,
- les touches des ascenseurs,
- les touches des photocopieuses, des distributeurs d'eau et de snack,
- les poignets des portes, ainsi que les surfaces à usage non-individuel.

Suite à l'assouplissement des mesures anti-Covid-19 selon la réglementation locale et italienne, le personnel de nettoyage doit tenir compte du fait que le risque de pandémie de Covid-19 n'est pas totalement exclu. Le porte du masque buccal est, donc, conseillé. Il en dérive qu'en cas de recrudescence des cas de contagion pandémique et le conséquent rétablissement des réglementations sanitaires, le personnel de nettoyage devra être constamment équipé de masque buccales fournie par la Société qui remportera le marché.

H) LAVAGE DES VITRES (INTERIEUR ET EXTERIEUR) ET CHASSIS DES FENETRES

2 fois par an

Remarques générales pour le nettoyage

Le personnel de la Représentation Permanente de l'Italie auprès de l'UE dégagera les surfaces de travail en vue de leur entretien, n'ayant pas permis au personnel du nettoyage de déplacer aucun document.

Le personnel de l'entreprise devra être constamment équipé avec des chaussures et des vêtements adaptés au travail.

Un local pour l'entreposage du matériel pourra être mis à la disposition de l'adjudicateur et sera tenu en état de propreté par l'adjudicateur même.

Les papiers et autres débris seront ramassés et évacués conformément aux prescriptions légales en la matière, en respectant toujours les jours et heures de ramassage fixés par les autorités communales.

Les infractions constatées par ces autorités seront à la charge de l'adjudicateur.

Les sacs à déchets seront fournis par la Représentation Permanente de l'Italie auprès de l'UE.

Accès aux locaux



**AMBASSADE D'ITALIE
CENTRE DES SERVICES PARTAGES
BRUXELLES**

Lors de la sélection du personnel à emploi dans le cadre de l'exécution du présent contrat, la firme exécutante examinera avec un soin particulier les qualités professionnelles et comportementales dudit personnel.

L'entreprise enverra à l'Administration le casier judiciaire et un document d'identité du personnel qui compose l'équipe de nettoyage au moins un jour avant le commencement de l'activité de travail. Le personnel chargé du nettoyage devra être agréé par le client et il observera la plus grande discrétion pendant la prestation de son service. L'entreprise s'engage à ne pas opérer de remplacements sans les avoir communiqués au préalable.

L'Administration pourra interdire l'accès des locaux au personnel de l'entreprise dont la conduite n'offre pas des garanties suffisantes.

Développement durable

Dans le cadre de l'exécution du présent marché, le prestataire s'engage à n'utiliser que des nettoyeurs qui satisfont à l'ensemble des critères pour l'attribution du label écologique communautaire. L'adjudicataire devra pouvoir répondre aux demandes d'information sur les caractéristiques environnementales de ses produits de nettoyage.

Il s'engage en outre à utiliser ceux-ci de manière suffisante, mais rationnelle, économe et sécurisante afin de limiter l'impact du nettoyage sur l'environnement, ainsi qu'à respecter strictement la réglementation d'application pour la gestion des déchets.

* * * * *

**REPRÉSENTATION PERMANENTE DE L'ITALIE
AUPRÈS DE L'OTAN
Avenue des Sorbiers, 9 - 1180 Uccle**

Fréquence : une fois par semaine + un nettoyage des vitres deux fois par an.

Nettoyage de la dépendance de la Résidence - Corps de garde des Carabiniers - Avenue des Sorbiers, 9 - Uccle (environ 90 m2).

* * * * *

**CONSULAT GÉNÉRAL DE CHARLEROI
Rue Willy Ernst, 23 - 6000 Charleroi**

1. ENTRETIEN GENERAL DES LOCAUX : 12,5 heures/semaine			
	Fréquence		



AMBASSADE D'ITALIE
CENTRE DES SERVICES PARTAGES
BRUXELLES

Prestations entre 8h30 et 12h00	5 x par semaine	1 x par mois	4 x par an
	x		
Bureaux, archives	x		
Aspiration et nettoyage des sols à l'eau	x		
Essuyage du mobilier et des objets de bureaux	x		
Essuyage des points de contact (portes, interrupteurs, ...)	x		
Dépoussiérage de toutes les saillies jusqu'à 1,4m	x		
Moppage des sols		x	
Enlèvement des toiles d'araignées et fils de poussière		x	
Dépoussiérage des plinthes			x
Nettoyage des portes et chambranles		x	
Dépoussiérage de toutes les saillies de 1,4m à 2,3 m			x
Essuyage du matériel informatique		x	
Désinfection des téléphones		x	
Salle de réunion		x	
Aspiration et nettoyage du sol à l'eau		x	
Essuyage du mobilier et des objets de bureaux		x	
Essuyage des points de contact (portes, interrupteurs, ...)		x	
Dépoussiérage de toutes les saillies jusqu'à 1,4m		x	
Enlèvement des toiles d'araignées et fils de poussière		x	
Dépoussiérage des plinthes			x
Nettoyage des portes et chambranles			x
Dépoussiérage de toutes les saillies de 1,4m à 2,3 m			x
Espace accueil (rez-de-chaussée)	x		
Aspiration et nettoyage des sols à l'eau	1x/semaine		
Essuyage du mobilier, des objets de bureaux et nettoyage des pieds de chaises	x		
Essuyage des points de contact (portes, interrupteurs, ...)		x	
Dépoussiérage de toutes les saillies jusqu'à 1,4m		x	
Enlèvement des toiles d'araignées et fils de poussière		x	
Dépoussiérage des plinthes		x	



AMBASSADE D'ITALIE
CENTRE DES SERVICES PARTAGES
BRUXELLES

Dépoussiérage de toutes les saillies de 1,4m à 2,3 m			x
Sanitaires	x		
Aspiration et nettoyage des sols à l'eau	x		
Essuyage des points de contact (portes, interrupteurs, ...)	x		
Entretien, détartrage et désinfection des installations	x		
Réapprovisionnement en fournitures (fournies par le Consulat)	1x/semaine		
Dépoussiérage de toutes les saillies jusqu'à 1,4m		x	
Enlèvement des toiles d'araignées et fils de poussière			x
Nettoyage des portes et chambranles		x	
Nettoyage des carrelages		x	
Cuisines et local pour les repas	x		
Traitement des ordures ménagères	x		
Aspiration et nettoyage des sols à l'eau	x		
Essuyage du mobilier et des objets divers	x		
Essuyage des points de contact (portes, interrupteurs, ...)	x		
Entretien, détartrage de l'évier et robinetterie	x		
Réapprovisionnement en fournitures (fournies par le Consulat)		x	
Dépoussiérage des plinthes		x	
Enlèvement des toiles d'araignées et fils de poussière			x
Nettoyage des portes et chambranles		x	
Dépoussiérage de toutes les saillies jusqu'à 2,3 m			x
Couloirs	1x/semaine		
Aspiration et nettoyage des sols à l'eau	1x/semaine		
Essuyage du mobilier	1x/semaine		
Essuyage des points de contact (portes, interrupteurs, ...)	1x/semaine		
Dépoussiérage de toutes les saillies jusqu'à 1,4m	x		
Mopping des sols		x	
Enlèvement des toiles d'araignées et fils de poussière		x	
Dépoussiérage des plinthes		x	
Nettoyage des portes et chambranles		x	



AMBASSADE D'ITALIE
CENTRE DES SERVICES PARTAGES
BRUXELLES

Dépoussiérage de toutes les saillies de 1,4m à 2,3 m		x	
Balayage du sous-sol, du garage et des archives	Selon les besoins		
Escaliers - ascenseur	3x/semaine		
Aspiration et nettoyage des sols à l'eau	1x/semaine		
Essuyage des rainures de l'ascenseur	x		
Nettoyage des sols au mop	x		
Essuyage des points de contact (portes, interrupteurs, ...)	x		
Essuyage des traces de doigts sur les miroirs et parois de l'ascenseur	1x/semaine		
Sas d'entrée - extérieurs	2x/semaine		
Vider et essuyer le cendrier extérieur	x		
Balayer l'espace extérieur devant les deux portes	1x/semaine		
Nettoyer à l'eau l'espace extérieur devant les deux portes	x		
Essuyage des traces de doigts sur les portes et les vitres des sas	x		
Poubelles et corbeilles	x		
Vider/essuyer		x	
Désinfecter	x		
Changer le sac selon nécessité			
Sortie des sacs poubelle - cartons - PMC – verre selon le calendrier des collectes de l'intercommunale TIBI			
2. DESINFECTION ANTI COVID : 2 heures/mois			
3. LAVAGE DES VITRES ET CHASSIS (2 faces) : 4 fois par an			
La société fournit les équipements, le matériel et les produits de nettoyage			
Les sacs TIBI pour les immondices et les PMC sont fournis par le Consulat Général			